



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-136333>

Département(s) de publication : **49, 44, 85**

Annonce n° **25-136333**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Cholet Agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de collecte PAV biodéchets (abribacs et PAV grutables)

Description : Les lois TECV 2015 et AGEV 2020 ont introduit un objectif de généralisation du tri à la source des biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) au 1er janvier 2024, afin que ceux-ci soient valorisés et que chaque citoyen ait ainsi à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles. Dans le cadre de l'obligation de tri des biodéchets, les élus de Cholet Agglomération ont approuvé un schéma territorial reposant notamment sur : • Le déploiement de sites de compostage partagé, pour l'habitat collectif • Le déploiement de sites de compostage autonome en établissement pour la restauration collective volontaire de l'ensemble du territoire. • Le déploiement d'une collecte en point d'apport volontaire : • la collecte en bacs sous abri-bacs dans l'hypercentre de Cholet (estimée à 36 PAV) ; • la collecte de type grutable en périphérie de Cholet et sur les autres communes, (estimée à 120 PAV). Ce marché a donc pour but de mettre en place des prestations de collecte des biodéchets en abri-bacs et en points d'apport volontaire (PAV) grutables.

Identifiant de la procédure : 9635b2ff-bef1-4066-b185-74b18615f2cc

Avis précédent : b79ab066-d202-4366-973f-e61103c23dd1-01

Identifiant interne : 25_CA_collecte_biodéchets

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90511200 Services de collecte des ordures ménagères

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49300

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Motifs d'exclusion purement nationaux : Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Code de la commande publique.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Collecte en abri-bacs

Description : Collecte en abri-bacs

Identifiant interne : Lot n°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90511200 Services de collecte des ordures ménagères

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49300

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une période d'un an à compter de la notification. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période d'un an.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 720,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Avis d'appel à la concurrence envoyé le 27/06/2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics. Variantes n'étaient pas autorisées. Accord-cadre à bons de commande sans minimum mais avec maximum, en application de l'article R.2162-2 alinéa 2 du Code de la commande Publique. L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une période de un an à compter de sa notification, renouvelable, expressément, deux fois par période d'un an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (pondération 40%). Ce critère sera apprécié en fonction de la quantité estimée dans le DQE.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement durable (10%) Ce critère est apprécié au regard des efforts fournis en matière d'enjeux sociaux et environnementaux sur les points suivants : - Véhicules : 50% - Optimisation et rationalisation des trajets : 30% - Eco-conduite : 10% - Lavage et nettoyage : 10%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (50%) Ce critère sera apprécié au regard des points suivants : - Organisation de la collecte : 50% - Organisation du lavage des bacs : 20% - Moyens matériels et humains : 15% - Dispositions prises en matière de communication, transmission des informations terrain : 15%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES - www.telerecours.fr - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Collecte en PAV grutables

Description : Collecte en abri-bacs

Identifiant interne : Lot n°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90511200 Services de collecte des ordures ménagères

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90500000 Services liés aux déchets et aux ordures

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Cholet

Code postal : 49300

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 1 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une période d'un an à compter de la notification. Il est renouvelable 2 fois par reconduction expresse par période d'un an.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 670,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Avis d'appel à la concurrence envoyé le 27/06/2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics. Variantes n'étaient pas autorisées. Accord-cadre à bons de commande sans minimum mais avec maximum, en application de l'article R.2162-2 alinéa 2 du Code de la commande Publique. L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une période de un an à compter de sa notification, renouvelable, expressément, deux fois par période d'un an.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations (pondération 40%). Ce critère sera apprécié en fonction de la quantité estimée dans le DQE.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur technique (50%) Ce critère sera apprécié au regard des points suivants : - Organisation de la collecte : 70% - Moyens matériels et humains : 15% - Dispositions prises en matière de communication, transmission des informations terrain : 15%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Description : Développement durable (10%) Ce critère est apprécié au regard des efforts fournis en matière d'enjeux sociaux et environnementaux sur les points suivants : - Véhicules : 50% - Optimisation et rationalisation des trajets : 30% - Eco-conduite : 10% - Lavage et nettoyage : 10%

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif

Informations relatives aux délais de recours : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES - www.telerecours.fr - Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes sis 6 allée Ile Gloriette BP 24111 – 44041 NANTES.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Cholet Agglomération

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

Section 6 - Résultats

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,390,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 720,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : MOULINOT PAYS DE LA LOIRE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE MOULINOT PAYS DE LA LOIRE lot 1

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 720,000 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°1 : Collecte en abribacs

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/11/2025

Date de conclusion du marché : 03/12/2025

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 670,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : URBASER ENVIRONNEMENT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE URBASER ENVIRONNEMENT LOT 2

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n°2 : Collecte en PAV grutables

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 07/11/2025

Date de conclusion du marché : 02/12/2025

Organisation qui signe le marché : Cholet Agglomération

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Cholet Agglomération

Numéro d'enregistrement : 20007167800011

Adresse postale : Hôtel de Ville et d'Agglomération BP 62111 RUE SAINT-BONAVENTURE

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : 0244092690

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette BP2411 Cedex 01

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0240994600

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : MOULINOT PAYS DE LA LOIRE

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 95263987000015

Adresse postale : 2 boulevard de la bouvinerie site du biopôle

Ville : SAINT BARTHELEMY D'ANJOU

Code postal : 49124

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0004

Nom officiel : URBASER ENVIRONNEMENT

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 48459557400027

Adresse postale : 1140 avenue Albert Einstein

Ville : MONTPELLIER CEDEX 09

Code postal : 34935

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5102c4d1-ff70-4a4b-9a63-9a82d12ff2ac - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 11/12/2025 à 10:03

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/12/2025